



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 22 octobre 2019 à 19 h 39.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin
Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrienne Poulin
Siège no 6 Madame France Bégin

Monsieur Jonathan Pépin, conseiller au siège numéro 5 est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Eric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

Madame France Bégin, conseillère au siège numéro 6 quitte la table des élus. Il est 19 h 40.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123840-10-2019 Il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 9 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

3. DÉPÔT : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 591-2019 ANNULANT ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 522-2014 ET 528-2014 RELATIFS AU FONCTIONNEMENT ET AUX CONDITIONS D'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE L'ENVOLUME

AQUEDUC – ÉGOUTS - ORDURE

4. ÉGOUT PLUVIAL – RUE NOËL : LES ATELIERS BERTRAND BOUCHER



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

5. APPEL DE PROPOSITIONS : CUEILLETTE ET TRANSPORT DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

6. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPLOIEMENT
D'INTERNET HAUTE-VITESSE

TRAVAUX PUBLICS

7. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECQ) : PROGRAMMATION

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE : EMBAUCHE –
PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE

9. AUTRES ITEMS

- PROJET DE CONTRAT LOT 6 332 419
- ENTRETIEN HIVERNAL RANG 9 DU LAC-AUX-CYGNES
PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-VICTOR
- RUE ST-THOMAS : LIBÉRATION DE LA RETENUE
- MOTION DE FÉLICITATIONS AU NOUVEAU DÉPUTÉ DE LA
BEAUCE AU FÉDÉRAL MONSIEUR RICHARD LEHOUX
- MOTION DE REMERCIEMENTS AU DÉPUTÉ SORTANT
MONSIEUR MAXIME BERNIER

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**3. DÉPÔT : PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 591-2019 ANNULANT
ET REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS NUMÉRO 522-2014 ET
528-2014 RELATIFS AU FONCTIONNEMENT ET AUX
CONDITIONS D'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE
L'ENVOLUME**

Madame France Bégin, conseillère au siège numéro 6 reprend son siège au
sein de la table des élus. Il est 19 h 43.

Madame Edith Quirion, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose et
présente le projet de règlement numéro 591-2019 annulant et remplaçant les
règlements numéro 522-2014 et 528-2014 relatifs au fonctionnement et aux
conditions d'utilisation de la bibliothèque l'Envolume.

**4. ÉGOUT PLUVIAL – RUE NOËL : LES ATELIERS BERTRAND
BOUCHER**

123841-10-2019 Considérant que lors des travaux d'agrandissement des Ateliers Bertrand
Boucher, la conduite d'égout pluvial, côté Ouest, de la rue Noël fut
endommagée ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

Considérant qu'en vertu des plans disponibles à la municipalité, ladite conduite n'était pas indiquée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les frais de réparation de la conduite d'égout pluvial mentionnée en préambule dont la facture s'élève à mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et vingt-trois sous (1 899,23 \$), taxes incluses.

5. APPEL DE PROPOSITIONS : CUEILLETTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ce point est remis à une prochaine séance.

6. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPLOIEMENT D'INTERNET HAUTE-VITESSE

123842-10-2019 **Attendu** que le Gouvernement du Québec devrait annoncer sous peu la mise en place d'un programme d'aide financière dédié au déploiement d'internet haute-vitesse sur le territoire québécois;

Attendu que les municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan sont relativement bien desservies en services internet haute-vitesse;

Attendu que la desserte cellulaire est beaucoup plus problématique pour les localités de la région;

Attendu que la desserte cellulaire est au même titre qu'internet haute-vitesse, un outil de développement régional essentiel pour les municipalités;

Attendu qu'il a un impact sur les éléments suivants :

- **SÉCURITÉ** : En cas d'urgence, impossibilité ou difficulté à entrer en contact avec les services d'urgence.
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** : Difficultés pour les fournisseurs en déplacement dans notre MRC à entrer en contact avec leur entreprise ou leurs clients.
- **COMMUNICATION**: De plus en plus de gens disposent uniquement d'un cellulaire comme mode de communication.
- **ATTRACTION** : Difficultés pour les nouveaux travailleurs issus de l'immigration à garder le contact avec leurs proches, car ils disposent seulement d'un téléphone cellulaire.

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan a mis en place un fonds de support au déploiement de la desserte cellulaire afin de supporter financièrement les municipalités dans leurs projets;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

De demander au Gouvernement du Québec d'élargir le programme d'aide financière au déploiement d'internet haute-vitesse qu'il envisage mettre en place afin de permettre le financement de projets liés à la téléphonie cellulaire;

Que copie de la présente résolution soit transmise au député de Beauce-Sud, monsieur Samuel Poulin.

7. TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECO) : PROGRAMMATION

Ce point est remis à une prochaine séance.

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE : EMBAUCHE – PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE

123844-10-2019 Il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur François Bonenfant, à titre de préposé à la patinoire pour la saison 2019-2020 selon les conditions de travail établies dans son contrat de travail ; d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer ledit contrat de travail.

9. AUTRES ITEMS

• **PROJET DE CONTRAT LOT 6 332 419**

123845-10-2019 **Considérant** qu'en vertu des résolutions 123733-07-2019 et 123803-09-2019, la municipalité s'est engagée à acquérir le lot 6 332 419;

Considérant que la municipalité a accepté d'accorder une servitude au lot 6 332 418;

Considérant que les conditions d'utilisation de l'assiette de ladite servitude doivent être décrites dans le contrat;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le contenu du projet de contrat entre Les Constructions Binet Inc. et la municipalité de Saint-Benoît-Labre, Dossier numéro 19R03180271 rédigé par le notaire Me Claude Rodrigue.

• **ENTRETIEN HIVERNAL RANG 9 DU LAC-AUX-CYGNES PAR LA MUNICIPALITÉ DE ST-VICTOR**

123846-10-2019 **Considérant** que suite à notre demande, le service des travaux publics de la Municipalité de St-Victor accepte de procéder à l'entretien hivernal (déneigement à l'aide d'un camion muni d'une grappe et/ou d'un souffleur) du rang 9 Lac-aux-Cygnés jusqu'à la route Laflamme (944 mètres) pour la somme de trois mille cinq cents dollars (3 500 \$) incluant l'abrasif (pierre);

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de la municipalité de St-Victor décrite en préambule; d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le protocole d'entente négocié entre les municipalités.



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
123847-10-2019

• **RUE ST-THOMAS : LIBÉRATION DE LA RETENUE**

Considérant que la compagnie Pavage Abénakis demande à la municipalité de libérer la retenue dans le cadre des travaux de pavage dans la rue St-Thomas ;

Considérant qu'après vérification de l'état du pavage de ladite rue St-Thomas, monsieur Richard Giroux, chef d'équipe recommande au conseil municipal de libérer ladite retenue ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la libération de la retenue et de verser un montant de sept mille six cent quarante-six dollars et soixante-dix-huit sous (7 646,78 \$), taxes en sus à la compagnie Pavage Abénakis.

• **MOTION DE FÉLICITATIONS AU NOUVEAU DÉPUTÉ DE LA BEAUCE AU FÉDÉRAL MONSIEUR RICHARD LEHOUX**

123848-10-2019 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter une motion de félicitations à monsieur Richard Lehoux pour son élection à titre de député de la Beauce à la Chambre des communes et lui souhaitons la meilleure des chances dans ces nouvelles fonctions.

• **MOTION DE REMERCIEMENTS AU DÉPUTÉ SORTANT MONSIEUR MAXIME BERNIER**

123849-10-2019 Il est proposé par Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter une motion de remerciements à monsieur Maxime Bernier pour son soutien et sa précieuse collaboration au cours des 13 dernières années dans la réalisation de nos projets municipaux à titre de député de la Beauce à la Chambre des communes ; nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses projets futurs.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123850-10-2019 Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19 h 45.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Eric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

équivalent à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens
de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.